



Union Nationale de
l'Apiculture Française



Paris, le 23 Mai 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE – INVITATION

Les ruches « Abeille, sentinelle de l'environnement » Saint-Brieuc Agglo, un territoire de développement durable

Parce que les enjeux de développement durable, la protection de notre environnement et le maintien de la biodiversité sont primordiales, Saint-Brieuc Agglomération installe le premier « rucher de l'Agglo » à la Ferme de la Ville Oger à Saint-Brieuc. Une ferme traditionnelle reconstituée, véritable structure pédagogique accueillant à la fois le grand public et les groupes scolaires.

Michel Lesage, Président de Saint-Brieuc Agglomération

Philippe Faisant, Vice-président de Saint-Brieuc Agglomération en charge de l'Agenda 21

Henri Clément, Porte-parole de l'Union Nationale de l'Apiculture Française

ont le plaisir de vous convier à

L'inauguration du Rucher « Abeille, Sentinelle de l'Environnement® »

Vendredi 27 mai 2011 à 11h

Base Nature de la Ville Oger - Chemin de la Ville Oger - 22000 Saint-Brieuc

Il y a tout juste un an, Saint-Brieuc Agglomération lançait, dans le cadre de son projet de territoire, un Agenda 21 communautaire. Ce programme d'actions véritable outil opérationnel de sensibilisation des habitants au développement durable a notamment permis de révéler une méconnaissance des habitants concernant la biodiversité. L'Agglo souhaite désormais informer les habitants et mettre en œuvre des actions de protection de la biodiversité hors du périmètre de la Réserve Naturelle de la Baie. **C'est dans ce sens que l'Agglo mène une action phare autour des abeilles, qui jouent un rôle essentiel pour la pollinisation et donc le renouvellement et le maintien de la biodiversité.**

Le projet de territoire, un accélérateur d'ambition

Pour assurer et construire son avenir, Saint-Brieuc Agglomération a adopté, en février 2009, un projet de territoire. Ce projet se décline en 5 grandes orientations pour faire de l'Agglo un territoire apprenant et créatif, un territoire innovant et entreprenant, solidaire, citoyen et ouvert... et un territoire de développement durable.

Une Baie « Grandeur nature »

Saint-Brieuc Agglomération possède des atouts naturels indéniables et un cadre de vie exceptionnel auxquels s'ajoutent des problématiques environnementales, comme la gestion de l'eau, des déchets... C'est dans cet élan, que Saint-Brieuc Agglo a adopté le schéma « Baie grandeur nature » qui fixe les grandes orientations de la politique touristique pour les 4 années à venir. Et c'est avec ce même regard que Saint-Brieuc Agglo met en œuvre des projets comme Breizh bocage pour la reconquête de la qualité des eaux, qu'elle développe de nouvelles filières, comme la filière bio... et qu'elle installe des ruchers sur le territoire.

... / ...



La protection des abeilles : un engagement crucial de l'UNAF pour la biodiversité

L'Union Nationale de l'Apiculture Française se bat depuis des années pour faire de la protection des abeilles une cause écologique nationale. En effet, les abeilles, non contentes de nous offrir du miel, sont indispensables à la pollinisation, donc à la reproduction de 80% des végétaux, soit environ 200 000 espèces différentes. Or, elles connaissent aujourd'hui un taux de mortalité anormalement élevé de 30% par an. Lancé par l'UNAF, en décembre 2005, le projet « *Abeille, sentinelle de l'environnement* » est un programme national, à but non lucratif, de sensibilisation et d'information sur la sauvegarde de la biodiversité végétale à travers la protection des abeilles appliquée en étroite collaboration avec des partenaires locaux publics ou privés.

Lancé par l'UNAF, en décembre 2005, le projet « Abeille, sentinelle de l'environnement » est un programme national de sensibilisation et d'information sur la protection de la biodiversité végétale et la sauvegarde des abeilles. Ce combat revêt pour l'Union Nationale de l'Apiculture Française, un enjeu stratégique environnemental et économique qui va bien au-delà du monde des apiculteurs : en protégeant les abeilles, nous assurons l'avenir tout entier de notre planète et des générations futures.

Pourquoi le soutien de partenaires institutionnels et privés est-il nécessaire ?

Seuls des acteurs de terrain comme les collectivités territoriales peuvent mettre en œuvre une politique concrète de défense des abeilles et sensibiliser le grand public. Joinville-le-Pont rejoint ainsi des Régions, des Départements, des Villes et des entreprises privées signataires de la Charte « Abeille, sentinelle de l'environnement ».

► Le saviez-vous ?

- . Selon les données de l'INRA, 35% de la quantité de notre alimentation et 65% de sa diversité dépendent de la pollinisation par les abeilles
- . Une reine pond jusqu'à 2000 œufs par jour, 130 000 par an et 500 000 dans sa vie
- . Une colonie, contient 10 à 80 000 abeilles. En une journée, une colonie de 40 000 abeilles, dont 30 000 butineuses, visitent 21 millions de fleurs, soit 700 fleurs par abeille. Soit pour 20 000 butineuses d'une ruche : 14 millions de fleurs visitées quotidiennement
- . Une butineuse récolte 40 mg de nectar, ce qui donnera 10 mg de miel et 20 mg de pollen

► Les APIday

Les 17 et 18 juin

La ferme de la Ville Oger accueille l'exposition Les « Apidays ». Le grand public est invité à venir découvrir le premier rucher de l'Agglo. Et l'exposition « L'abeille et la vie de la ruche » permettra aux adultes et aux enfants de tout savoir sur la pollinisation, la vie de la ruche, l'abeille ou encore le miel... Entrée libre.

Base Nature de la Ville Oger - Chemin de la Ville Oger - 22000 Saint Brieuc

► En savoir plus

- . Consultez ou téléchargez l'Agenda 21 communautaire : www.saintbrieuc-agglo.fr
- . Réagissez sur le blog : www.blog-saintbrieuc-agglo.fr
- . La Charte « Abeille sentinelle de l'environnement » téléchargez le Dossier de Presse sur : www.abeillesentinelle.net

CONTACTS PRESSE

Anne Henriot
Relations Presse
Union Nationale de l'Apiculture Française
+33 (0)4 99 61 29 90 / + 33 (0)6 07 03 17 56
anne.henriot@unaf-apiculture.info

Direction de la communication
Saint-Brieuc Agglomération
02 96 77 30 41
communication@saintbrieuc-agglo.fr